



JORAT-MEZIERES

DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT DES ETUDES MUSICALES

*Formulaire à retourner, dûment rempli, à la bourse communale de Jorat-Mézières.
Toutes vos données seront traitées confidentiellement.*

Renseignement sur l'élève

L'élève a-t'il déjà suivi un cours de musique ?

☐

Oui

☐

Non

Nom, Prénom

Adresse

Date naissance

Date arrivée dans la Commune (sera complété par la Bourse) :

Coordonnées des parents ou du représentant légal

Nom, Prénom	
Adresse	
➤ Téléphone	
➤ Adresse mail	

Etudes musicales suivies

Nom de l'école	
Nom du cours	
Type de cours	Individuel ☐ Collectif ☐
Coût semestriel	



JORAT-MEZIERES

Coordonnées bancaires ou postales pour le versement :

Titulaire du compte

Nom de la banque ou CCP

Numéro IBAN

Pièces à joindre pour tous les membres du ménage (concubin compris) qui sont indispensables pour le calcul du subside :

- La facture dûment acquittée de l'école de musique ;
- Les 3 dernières fiches de salaire, avec indication si 12, 13 ou 14 salaires. Pour les personnes ayants des revenus irréguliers, les 6 ou 12 dernières fiches de salaires seront demandées ;
- La taxation fiscale de l'année précédente ;
- Tout autre justificatif de revenus (pensions alimentaires, rente, bourse...).
- Les indépendants devront présenter leur dernière taxation fiscale, un bouclement annuel, ainsi que la décision finale de la Caisse de compensation AVS.

....., le

Signature :

.....

Une décision écrite avec moyen de droit sera notifiée aux parents ou au représentant légal.
Elle sera valable pour toute l'année scolaire (1er août - 31 juillet).

Demande à venir déposer aux heures d'ouverture à l'Administration communale, Route du Village 35, 1084 Carrouge